



Fédération des Travailleurs des Industries du Livre, du Papier  
et de la Communication CGT  
263, rue de Paris - case 426 - 93514 Montreuil cedex  
Tél. 01 48 18 80 24 Fax 01 48 51 99 07  
Site Internet : [filpac-cgt.fr](http://filpac-cgt.fr)

## Négociation salariale PQR du 12 mars 2012

# La mascarade continue

*Les patrons ont poursuivi la démolition de la négociation salariale de branche sur les réels*

### PARIS-NORMANDIE : L'emploi en préalable

Avant de débiter cette réunion sur les salaires, la FILPAC CGT a provoqué en son nom et celui du SNJ une suspension de séance afin de faire partager, autant que faire se peut, aux autres syndicats présents (CGC, CFDT, CFTC, SNJ-CGT et FO) le contenu d'une lettre adressée au ministre du Travail rappelant l'urgence de la situation des titres et des emplois à Paris-Normandie, Havre Libre, Havre Presse, Progrès de Fécamp, Havre Dimanche et Liberté Dimanche. **La direction de ces journaux appartenant au Groupe Hersant Média (GHM), a déposé volontairement le bilan de ces journaux et de manière totalement injustifiée.** Le groupe Hersant tente ainsi de garder la main en restant actionnaire d'une nouvelle société en cours de création avec le groupe ROSSEL, potentiel repreneur des titres de GHM qui veut imposer des suppressions d'emplois pour réaliser l'opération, le tout sous le regard bienveillant, voire les encouragements des banques impliquées dans le montage financier.

C'est donc le dépôt de bilan plutôt que la négociation qui a été choisi par les patrons, histoire, une fois de plus, de se dédouaner de leurs responsabilités en se camouflant derrière le tribunal de commerce et l'administrateur judiciaire. **Ainsi pour la première fois depuis la Libération, un journal de la PQR se trouve en situation de dépôt de bilan.** Pourtant, Philippe HERSANT est toujours le patron d'un très prospère groupe de presse en Suisse. Il vient de supprimer 2 600 emplois dans les Gratuits en démantelant la COMAREG, premier groupe de presse gratuite d'annonces français.

La lettre commune FILPAC CGT et SNJ (voir en pièce jointe), dont les termes ont finalement été approuvés par tous les syndicats, a été lue et remise au SPQR. Le groupe Hersant Médias fait partie du syndicat patronal (il siège même au conseil d'administration) et il semble naturel que ce dernier puisse appeler un de ses adhérents à l'ouverture de négociations notamment sur la GPEC qui a fait l'objet d'un accord de branche fin 2011.

Inutile de préciser que le président du SPQR, s'il décrit la situation normande comme « détestable au plan économique et social et regrettable », n'oublie pas de rappeler la non ingérence du syndicat dans les affaires des entreprises de presse. Pour faire court, le SPQR n'a aucun pouvoir sur ses adhérents. **Discours peu crédible quand on sait comment, en 2011, les patrons de la PQR (et de la PQD) ont su faire front commun pour faire capoter la négociation salariale.** Le SPQR se dit seulement prêt à assister à une réunion à partir du moment où tous les protagonistes du dossier sont présents. « Si tous les acteurs sont d'accord, pour une réunion, le SPQR ne se dérobera pas » a assuré Jean Viansson-Ponté.

### LES SALAIRES : A minima... comme l'emploi

Comme en 2011, et comme le 14 février dernier, le président du SPQR a tenu un discours sur la fragilité des entreprises de presse et a justifié avec cela une proposition d'augmentation des minima de 0,9% en trois paliers de 0,3 % en mars, juillet et novembre (proposition qu'il a porté à 1% en fin de réunion). **Une véritable mascarade** qui ne respecte même pas les dispositions légales en matière de négociation salariale de branche. Le drame est que, peu à peu, au nom du « réalisme » il se pourrait bien que des syndicats finissent par se donner bonne conscience en proposant et en signant des accords sur la base des minima qui n'ont aucun effet sur les salaires réels.

**La FILPAC, pour sa part, a revendiqué la transformation de la recommandation patronale de 1,5 % de 2011 en accord sur les salaires réels majorés de la différence avec l'inflation. Pour 2012, la délégation FILPAC a demandé un calendrier sur la base de la même inflation que 2011 et bien entendu sur les salaires réels.** Mais il n'y a pas eu la moindre proposition de négociation de la part des patrons rejetant a priori toute référence aux salaires réels.

**Les équipes syndicales savent donc ce qui leur reste à faire...**

La délégation FILPAC était composée de Pascal FIATTE, Serge AUDONNET, Steve BENETEAU, Marc JARNOUX et Bernard PEREZ.